

E.P.C.I VALENCIENNES METROPOLE

D.D.T.M 59

Direction Départementale
de la Vallée de la Scarpe
et de la Mer du Nord

PLAN
3/4

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbaine

Date de mise à jour : 30/09/2015


Sources : Géomatique Services
(C) Cadastre / Plo - Dgpr
Email : ddtm59@ddtm59.gouv.fr

Carte Patrimoine paysager



Pour information

- Protection paysagère Sites classés / sites inscrits
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)
- Protection du patrimoine architectural



LEGENDE

Contour de commune

Patrimoine Paysager

Protection Paysagère (Site classé, inscrit, ...) Source : Dreal

Infrastructure

Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)
Source : C.GI 59

Protection du patrimoine architectural

Périmètre de protection des monuments historiques

Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

Bassin minier UNESCO

Zone tampon

Site proposé

Voies Bruyantes - Secteur de bruit
Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent, un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.
Celles sont les infrastructures concernées ?
- les routes et rues écouler plus de 5000 véhicules par jour,
- les voies de chemin de fer autorisées de plus de 50 trains par jour,
- les voies de chemin de fer autorisées de plus de 100 trains par jour,
- les voies de transport en commun en site propre de plus de 100 autobus ou trolleybus par jour.
Les infrastructures en projet sont également concernées (des prévisions de trafic d'origine publique ou inscrites en emplacement réservé dans le PLU ou l'attribution d'un projet d'aménagement).



0 25 5 Km